

Un fonds pour soutenir la recherche médicale

Le CHU de Poitiers vient de créer un fonds de dotation baptisé Aliénor pour capter des fonds privés des particuliers et des entreprises. Ce fonds est destiné à aider au financement des programmes de recherche. Les legs, qui peuvent prendre la forme de dons directs ou de mécénat*, « constitueront une voie supplémentaire de financement qui complétera les moyens de l'hôpital », précise Stéphan Maret, directeur de la communication du CHU. Il n'y a pas de plafond. « Dernièrement, un étudiant nous a fait un don de 5 €, une association nous a versé 1 000 €. »



Six programmes de recherche ont été retenus : en cancérologie sur les tumeurs cérébrales, sur la vue avec la Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), sur la santé publique avec un projet autour des perturbateurs endocriniens et un autre concernant la création d'une maison de santé publique, ou encore sur l'innovation médicale et la robotique.

Le don peut être ciblé sur un programme spécifique.

La démarche, très simple, peut se faire via le site : fonds-alienor.fr. ■

Contacts : alienor@chu-poitiers.fr / www.fonds-alienor.fr / 05 49 44 43 33

* Les sommes versées sont assujetties à des exonérations d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.